

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

du Jeudi 15 Janvier 2026

Présents : CIEPLAK Pascale, BLADIER-SIGAUD Céline, BAUDIN Danièle, MOUNAL Fabrice, PICHAULT Catherine, MOURLON Dominique, FERNANDEZ Michel, MAURIE Julien, PETRICOLA David, MEILHAC Delphine.

Absents ayant donnés procuration :

BAUDIN Danièle, procuration à GAUTHIER KUPCZAK Catherine
DEJAMMES Elodie, procuration à MEILHAC Delphine

Secrétaire de la séance : MEILHAC Delphine

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 Novembre 2025
- Opération « éclairage public »
- Convention pour Participation Citoyenne
- Délibération pour demande de subventions : travaux du stade
- Délibération : création de poste non-permanent pour accroissement temporaire d'activité
- Questions et Informations diverses.

La séance est ouverte à 20h40

1 – Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 Novembre 2025

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 Novembre 2025.

2 – Opération « éclairage public »

Le coût estimatif du changement de l'armoire d'éclairage public s'élève à 54 451,17 € HT.

Participation de la commune de 10 890,23 €. HT

3 – Convention pour Participation Citoyenne

Lancée par la Gendarmerie Nationale, la participation Citoyenne consiste à établir un lien régulier entre habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique. Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation, renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, à associer les habitants à la protection de leur environnement ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Le conseil municipal approuve la Convention pour cette Participation Citoyenne. Les personnes volontaires devront se renseigner auprès de la gendarmerie.

4 – Délibération pour demande de subventions : travaux du stade

Les travaux réalisés comprennent l'éclairage autour du stade, le remplacement du ballon d'eau chaude, l'avancée de toit ainsi que l'installation d'un défibrillateur, pour un montant total de 34 129,13 € HT. Le conseil municipal approuve la délibération qui permet de solliciter les aides auprès de chaque organisme : Etat - Région - Département – Cauvaldor.

5 – Délibération : création de poste non-permanent pour accroissement temporaire d'activité

Un agent administratif sera en disponibilité pour 6 mois à partir du 1 Avril 2026. Une délibération pour « création de poste non-permanent pour accroissement temporaire d'activité » a été prise. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6 – Questions et informations diverses

a) Dates à retenir

- Mardi 20 janvier 2026 : Vœux Municipaux à 18h30 à la salle des Gardes de Puybrun.
- Samedi 24 janvier 2026 : Goûter des ainés à 15h la salle des fêtes de Girac à 15h.
- Réunion publique de la nouvelle liste : jeudi 19 février 2026 à 19h30 à la salle des Gardes de Puybrun.
- Réunion publique de la liste sortante : samedi 28 février 2026 à 17h à la salle des Gardes de Puybrun.

b) Projet Nouvelle Ecole - Vente du terrain de la nouvelle école et vente de la maison des associations

Projet école : Le bureau du SIVU rencontrera prochainement les architectes afin d'étudier les propositions des entreprises : 5 entreprises pour voiries et 3 entreprises pour les modulaires.

À noter que les actes notariés relatifs à la vente du terrain destiné à la nouvelle école ainsi qu'à la vente de la maison des associations ont été signés.

c) Recensement population municipale

Au 1^{er} janvier 2026, la commune de Puybrun compte 984 habitants en population municipale.

d) Contribution du SDIS

Chaque année, une contribution au SDIS est versée par la communauté de communes. La participation pour la commune de Puybrun s'élève à 33 906,13 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h18.